

Château Thébaud Magazine

Le trait d'union Castelthébaltais / Juin 2020 / N°171



Photo © Espace Aménage

Château
Thébaud

>> Retour en images



Cérémonie des Vœux du Maire - 10 janvier 2020 à l'Espace Bois Joli.
Jean-Paul LOYER, Alain BLAISE et les enfants du Conseil municipal d'enfants CME



Concours des vins du 8 mars à l'Espace Bois Joli
Médaille d'Or pour Pascal Leroy.



A la bibliothèque : une animation sur la vie de Flaubert.
Fevrier 2020



Commémorations du 8 Mai 1945 à la stèle.
Vendredi 8 mai 2020

Sommaire

Vie Municipale - Pages 4/7

- > Compte rendu Conseils Municipaux
- > Action sociale
- > Bibliothèque / Fim commune
- > Point Travaux

DOSSIER Pages 8/9

- > **Le nouveau Conseil municipal**

Vie Scolaire - Page 10

- > Ecole Marcel Canonnet
- > Ecole Saint-Joseph
- > Association de parents d'élèves

Histoire - Page 11/12

- > L'histoire du calendrier 2ème partie
- > Les Journées du patrimoine

Vie Associative - Pages 12/15

- > Actualité des Associations

Vivre Ensemble - Pages 16/17

- > Environnement
- > Rappels civisme

Infos Pratiques - Pages 17/18

- > Rappels administratifs
- > Etat Civil
- > Agenda des manifestations
- > Nouveau sur la commune

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous uniquement
au **02 40 06 53 18** (standard de la Mairie).

HORAIRES DE LA MAIRIE :

| | | |
|-------|------------|------------------------------|
| Lundi | 8h30/12h | 13h30/17h30 |
| Mardi | 8h30/12h | Fermé au public l'après-midi |
| Mer. | 8h30/12h30 | 14h/17h30 |
| Jeudi | 8h30/12h | 13h30/17h30 |
| Ven. | 8h30/12h | Fermé au public l'après-midi |
| Sam. | 9h/11h30 | Permanence de l'état-civil |

POUR NOUS CONTACTER :

Tél. 02 40 06 53 18

E.Mail : mairie@chateau-thebaud.fr
Site internet : www.chateau-thebaud.fr

NUMÉROS D'URGENCES :

| | |
|--------------------|------|
| SAMU/Médecins | 15 |
| Gendarmerie | 17 |
| Sapeurs-Pompiers | 18 |
| Pharmacie de garde | 3237 |

Editorial

Je veux avant tout remercier mon prédécesseur M. Jean-Paul Loyer et son équipe pour le travail accompli depuis de nombreuses années. Fin de mandat compliquée avec cette période de confinement et des mesures à prendre en urgence.

Je voudrais également remercier les commerçants de notre commune qui dans ce contexte très particulier ont su s'adapter pour rester au service de la population.

Merci aux services municipaux qui assurent la continuité du service public dans des conditions exigeantes.

La situation s'améliorant, nous avons pu mettre en place le nouveau conseil municipal le 26 mai soit plus de 2 mois après les élections municipales du 15 mars.

Remerciements aux électeurs qui nous ont apporté leur confiance. La nouvelle équipe est prête à s'engager pour maintenir le bien être des castelthébaldaïses et des castelthébaldaïses, les projets pour le mandat ne manquent pas.

Concernant les travaux ils ont redémarré au niveau du Porte-vue et du jardin, nous espérons une fin de travaux aux alentours de mi-septembre, avec une inauguration en octobre.

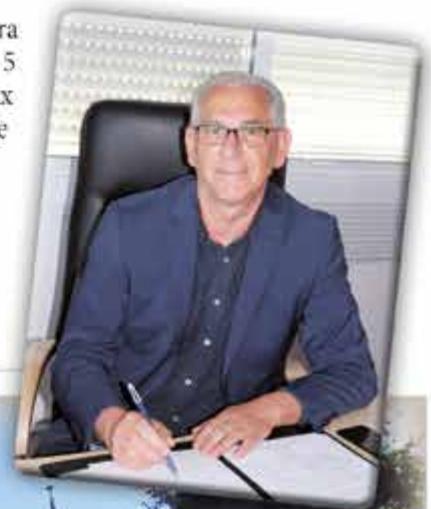
Les écoliers ont repris le chemin de l'école avec des effectifs réduits, les directrices d'écoles se sont beaucoup investies et je les en remercie.

La restauration scolaire est assurée avec un fonctionnement adapté (2 élèves par table), par contre l'accueil périscolaire est réservé exclusivement aux enfants de parents prioritaires.

Un petit mot sur le centre de loisirs qui sera comme les années précédentes ouvert 5 semaines cet été. Nous adapterons les locaux et le taux d'encadrement aux exigences que nous imposeront les règles sanitaires.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous un bel été !

Le Maire,
Alain BLAISE





Comptes rendus des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 9 décembre 2019

1 - Finances : décision modificative n° 3 au budget communal 2020

M. BOUSSONNIERE explique qu'il convient d'inscrire les écritures de créances éteintes et douteuses votées lors de la délibération n°6 du 14 octobre dernier et de régulariser d'une échéance d'emprunt.

> **APPROUVE** la décision modification budgétaire suivante pour un montant de : 2 945 € en fonctionnement et de 4 790 € en investissement.

2 - Finances : décision modificative n° 2 au budget assainissement 2020

M. BOUSSONNIERE informe que des travaux de sécurisation et de pose d'un débitmètre sur le poste de relevage de la Poterie sont nécessaires (13 000 €). Il est précisé que ce chantier sera réalisé en 2020 et sera donc à la charge de l'intercommunalité suite au transfert de compétence.

> **APPROUVE** la décision modification budgétaire pour un montant de 13 000 €.

3 - Finances : décision modificative n° 2 au budget commerce 2020

M. BOUSSONNIERE explique qu'il convient d'intégrer en étude suivi de travaux, l'étude de faisabilité commerciale faite par la Chambre de Commerce et d'Industrie en 2017 (2 450 €).

> **APPROUVE** la décision modification budgétaire pour un montant de 2 450 €.

4 - Effacement de réseaux électrique et télécom - La Chauvinière

Il s'agit d'une « opération blanche » pour la commune sachant que l'intégralité du reste à charge pour la commune, à savoir 28 745,01 €, sera répercutée au demandeur via une convention.

> **APPROUVE** les conventions relatives à l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques de la route de la Chauvinière,

> **AUTORISE** M. le Maire à signer les conventions correspondantes.

5 - Modification d'un sentier pédestre au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée

Le projet global permet la réouverture du Circuit du Chant des Trois Ruisseaux qui sera composé d'une nouvelle boucle pédestre qui se connectera à l'ancien linéaire conservé (celui-ci sera effectué en aller-retour). Le lieu de départ du nouveau tracé du circuit se fera de Pont Caffino, comme à l'origine.

> **APPROUVE** Le nouveau tracé du Circuit du Chant des Trois Ruisseaux.

6 - Récompense Médaille d'honneur communale

> **APPROUVE** le versement d'une récompense sous forme de chèques cadeaux aux agents récipiendaires de la médaille d'honneur délivrée par le Préfet,

> **FIXE** le montant de cette récompense selon le barème de prestation du Comité National d'Action Social en vigueur.

Conseil municipal du 13 janvier 2020

1 - Finances : décision modificative n°4 au budget communal 2019

> **DECIDE** :

- d'annuler la délibération n° 5 du 14 octobre 2019: DM2 budget communal - Amortissement des travaux d'éclairage public 2018,
- de procéder à l'amortissement linéaire sans prorata temporis,
- de fixer la durée d'amortissement pour ces réalisations sur 30 ans,
- de prévoir au budget l'annuité de l'amortissement concerné aux comptes 6811 en dépense de fonctionnement et au compte 2804182 en recette d'investissement pour un montant de 1 400 €.

2 - Finances : autorisation d'engagement des dépenses d'investissement par anticipation au vote du budget primitif 2020

M. le Maire rappelle que : « jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent ».

Aussi compte-tenu du montant des dépenses d'investissement en 2019, établi à 1 912 831, 00 €, les dépenses d'investissement avant le vote du budget ne peuvent excéder 478 207, 75 €.

> **APPROUVE** l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif dans la limite du plafond exposé ci-avant.

Conseil municipal du 17 février 2020

1 - Finances : Compte de gestion - budget communal 2019

> **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du Budget Communal du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire, avec un résultat d'exercice à 1 188 711,72 €.

2 - Finances : Compte administratif - budget communal 2019

> **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

> **ARRETE** les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier,

> **DECIDE** d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement 2019 soit 503 718,45 € à la section d'investissement du budget primitif 2020 et de reporter le solde excédentaire de 108 913 € à la section de fonctionnement.

3 - Finances : Compte de gestion - budget d'assainissement 2019

> **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du Budget assainissement du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire avec un résultat de - 191 152,17 €.

4 - Finances : Compte administratif - budget d'assainissement 2019

> **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

> **ARRETE** les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier.

5 - Finances : Compte de gestion - budget commerce 2019

> **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du Budget commerce du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire, avec un résultat de - 45 808, 23 €.

6 - Finances : Compte administratif - budget commerce 2019

> **CONSTATE**, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

> **ARRETE** les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier,

> **DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement 2019 soit 11 493,07 € à la section d'investissement du budget primitif 2020.

7 - Demande de subvention : fonds de prévention de la délinquance - Sécurité intrusion de l'école, risques naturels et technologiques

Monsieur Alain BLAISE expose qu'il est nécessaire d'équiper l'école publique d'une alarme intrusion-attentats dans le cadre du plan particulier de mise en sécurité (PPMS) comprenant les risques attentats, les risques naturels et les risques chimiques.

A ce titre, une aide des services de l'Etat peut être sollicitée (entre 20% et 80 %) sachant que le coût de l'installation s'élève à 4 205,50 € HT.

> **SOLLICITE** le soutien de l'Etat au titre du fond de prévention de la délinquance.

> **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel pour un montant global de 5 046,60 € TTC dont 1682 € en autofinancement.

8 - Communauté d'agglomération - conventions relatives au transfert de la compétence enfance

> **APPROUVE** la convention de mandat à intervenir entre la commune de Château-Thébaud et la Communauté d'agglomération «Clisson, Sèvre & Maine Agglo» pour la compétence enfance,

> **MANDATE** M. le Maire à signer tous documents afférents à cette convention,

> **PRECISE** qu'elle prend effet au 1er janvier 2020 pour une durée de 3 ans.

9 - Communauté d'agglomération - conventions relative au transfert de la compétence «cycle de l'eau»

> **APPROUVE** la convention de gestion de services pour l'exercice de la compétence «eaux pluviales urbaines» à intervenir entre la commune de Château-Thébaud et la Communauté d'agglomération «Clisson, Sèvre & Maine Agglo» ;

> **PRECISE** que cette convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable une fois ;

> **MANDATE** M. le Maire à signer ladite convention.

10 - Communauté d'agglomération - Transfert des résultats des budgets assainissement 2019 à Clisson, Sèvre & Maine Agglo suite au transfert de la compétence assainissement

Transfert de l'excédent d'exploitation : 28 891,37 €

Transfert du déficit d'investissement : 220 043,54 €

> **APPROUVE** le transfert des résultats 2018 du budget annexe assainissement, repris au budget principal de la commune, vers le budget assainissement DSP de la Communauté d'agglomération afin de couvrir les dépenses relatives à ce service transféré ;

> **PRECISE** que les transferts des résultats s'effectueront selon le schéma comptable défini ;

> **PREVOIT** au budget principal de la commune les crédits nécessaires à la réalisation des transferts de résultats susvisés et qui donnent lieu à émission de mandats et/ou de titres de recettes.

11 - Information des marchés passés sur l'exercice en cours avant le vote du budget primitif

Compte 20 : Réalisation d'un film présentant la commune (3 500 €)

Compte 21 : Sèche-linge (500 €), sanitaires publics - marché SAGELEC (30 000 €) et sécurité incendie EBJ - Ets RONDEAU (1 216 €)

Compte 23 : Jardin-esplanade - marché BAUDRY TP 184 806,12 €, démolition local jardin - MASSE TP (1 152 €)

Le Conseil Municipal en prend acte.

12 - Approbation des travaux de confortement d'une partie de l'assise du mur de soutènement situé au droit du parking à l'arrière de la mairie

Ces travaux étant urgents, Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis s'élevant à 20 078,00 € HT soit 24 093,60 € TTC. Il précise toutefois que le coût forfaitaire lié à l'installation du chantier peut être supprimé si les travaux sont réalisés rapidement compte tenu que l'entreprise est déjà sur place.

> **AUTORISE** M. le Maire à le signer et engager la commande des travaux dans les plus brefs délais.



ACTION SOCIALE

CLIC Vallée de Clisson Sèvre et Maine

Depuis le début de l'année les habitants de notre commune sont dirigés vers le CLIC de la Vallée de Clisson Sèvre et Maine. Pour rappel le CLIC est un lieu d'accueil, d'information et de conseil pour le maintien des personnes âgées à domicile.

Voici leurs coordonnées :

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

26 rue de l'Ancienne Mairie

44190 - St Hilaire-de-Clisson

Tél. 02 85 52 16 39

contact@clicvalleedeclicson.fr

CCAS Aide aux vacances 2020

Le CCAS peut aider les familles qui font le choix d'envoyer leurs enfants en séjours de vacances en dehors de ceux proposés par le centre de loisirs de la commune.

Une subvention peut être attribuée aux familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1159 pour leurs enfants âgés de moins de 14 ans.

L'aide est attribuée en fonction du quotient familial et des tarifs fixés chaque année.

Pour bénéficier de cette aide, une demande écrite accompagnée des pièces suivantes est à déposer en Mairie :

- une attestation de présence signée de l'organisateur du séjour,
- la notification de votre quotient familial par la CAF (à défaut votre dernier avis d'imposition ou non-imposition),
- le dernier bulletin de salaire.



Plan canicule été 2020

Nous invitons les personnes âgées de plus de 75 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées à s'inscrire sur le registre nominatif mis à disposition par la commune. Cette inscription permettra dans l'hypothèse d'une situation de canicule, d'établir un contact avec les personnes qui l'auront souhaité.

Cette démarche est volontaire et fera l'objet de votre part d'une demande en mairie ou par téléphone au 02 40 06 53 18.

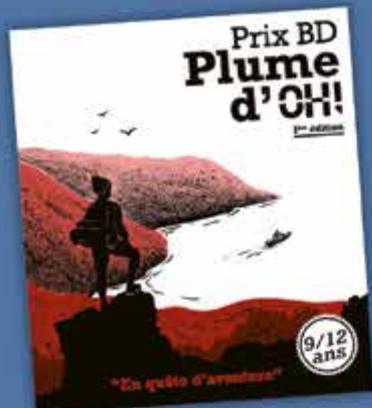
Quelques conseils en cas de fortes chaleurs :

- Je bois régulièrement de l'eau
- Je mouille mon corps et je me ventile
- Je mange en quantité suffisante
- J'évite les efforts physiques
- Je maintiens ma maison au frais
- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches
- Je consulte régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.

A la bibliothèque

Le retour des classiques et du conteur de l'Histoire

A RETENIR



Le prix BD décalé

Dans le cadre de «2020, année de la BD», toutes les bibliothèques de l'Agglo se sont réunies pour organiser un prix bande-dessinée destiné aux enfants de 9 à 12 ans. Cette première édition devait se dérouler du 15 mars au 31 mai. L'événement est donc décalé : les enfants pourront voter pour leur BD préférée dès la réouverture de la bibliothèque jusqu'au 31 octobre ! Chaque participant au prix se verra remettre une invitation pour la remise du prix qui sera suivie d'un spectacle au Quatrain le 10 novembre à 19h. Les bandes dessinées en lice sont consultable à la bibliothèque et une urne pour voter est également à votre disposition. N'hésitez pas à participer !



Sélection des BD pour le prix « Plume d'Oh »



Animation « Flaubert dans tous ses états » le 15 février par le Conteur de l'Histoire accompagné d'Isabelle bénévole à la bibliothèque

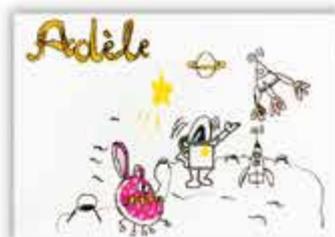
Du 15 au 22 février dernier, la bibliothèque a décidé de mettre la littérature dite « classique » à l'honneur ! Victor Hugo, Molière, Maupassant... Autant d'auteurs à redécouvrir grâce à une sélection de livres mis en avant durant cette période et toujours disponible sur les étagères. Pour dépoussiérer tout cela, nous avons fait venir le Conteur de l'Histoire. Avec humour et énergie, il a donné un petit spectacle sur la vie de Gustave Flaubert. La vingtaine de personnes présentes se sont laissé emporter par son récit et connaissent désormais pleins d'anecdotes sur l'auteur de « Madame Bovary » quasiment sur le bout des doigts ! Pour achever cette semaine, une lecture de classiques a été organisée pour les enfants.

La bibliothèque confinée mais pas à court d'idées !

Pendant le confinement, les portes sont restées fermées mais l'équipe a pensé aux castelthébaldaï. Tout d'abord, la lettre d'information a permis aux abonnés de la bibliothèque de (re)découvrir toute l'offre des services en ligne : films, magazines, jeux pour enfants, formations... Pour y avoir accès, il suffit d'être inscrit à la bibliothèque et de demander des identifiants.

Ensuite, chaque jour, une idée d'activité était postée sur la page Facebook de la bibliothèque (@biblichateauthebaud) : livres pour enfant à écouter, documentaire en accès libre, visite virtuelle de musée, recettes de cuisine... Il y avait de quoi s'occuper !

Enfin, l'Atelier des talentueux a été mis en place par Isabelle, bénévole à la bibliothèque. Ne pouvant plus animer « Dessine-moi une histoire » à cause du confinement, elle a proposé aux castelthébaldaï des ateliers en visioconférence pour les enfants ; cours de dessin ou lecture d'histoire. Un vrai succès !



Film de présentation de la commune

La municipalité a choisi de faire réaliser par un prestataire, la société de Sébastien Marguet «Estate Camera », un film de présentation de notre commune.

L'objectif de ce film de quelques minutes est de mettre en valeur les atouts de la commune : services, équipements, parcs d'activités, écoles, associations, patrimoine... Un regard différent qui permettra de découvrir et de faire découvrir notre ville.

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de participer : écoles, associations, viticulteurs, commerçants...

Vous pouvez découvrir le film sur notre site internet www.chateau-thebaud.fr dans la rubrique « vie municipale », onglet « présentation de notre commune ».





Point travaux



TRAVAUX DE VOIRIE :

Les travaux de voirie au Chessis : Amélioration de l'évacuation des eaux pluviales afin de prévenir les risques d'inondation par la mise en place de grilles et un reprofilage complet de la voirie comprenant une bordure centrale.



PARKING PLACE DU PRIEURÉ :

Le parking place du Prieuré est terminé, les places de stationnement et les voies de circulation vélo marquées. Il reste à réaliser les plantations des différents massifs...qui attendront la bonne saison !



LE JARDIN DU BELVÈDÈRE :

Sa structure se dessine déjà avec les différents niveaux, les plateformes pour les jeux enfants et l'aire de pique-nique, la rénovation du mur de la Salle de la Tour. Les travaux de maçonnerie et les apports de terre sont réalisés de façon à pouvoir accueillir les différentes plantations (arbres, arbustes et pelouse) dès le mois de septembre.

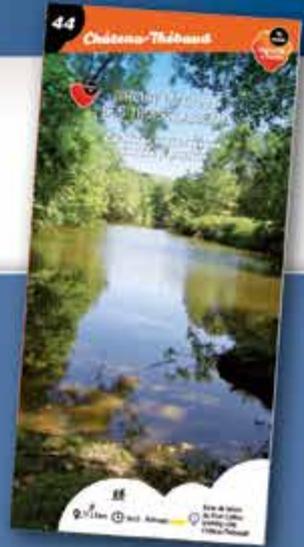
LE PORTE-VUE :

Le nouvel échéancier prévoit une fin des travaux septembre prochain. Les grandes étapes sont :
- Mi-juillet : construction et séchage de la plateforme en béton ;
- Entre le 20 et le 30 juillet : grutage des éléments de la structure du Porte-Vue avec des contraintes de stationnement et de circulation dont vous serez informés en temps voulu ;
- Mi-septembre ; aménagement de l'esplanade avec pose des enrobés et des garde-corps.



TOILETTES PUBLIQUES :

Des toilettes publiques ont été installées début juin sur l'ancienne place du marché. Elles remplacent celles situées sous l'église et condamnées pour cause de vétusté. Le coût de cette opération est de 32 000 euros TTC hors préparation du sol effectuée par le service communal. Il s'agit de sanitaires composés de 2 urinoirs et d'un WC accessible aux personnes à mobilité réduite, avec nettoyage, désinfection et séchage automatique.



Sentier pédestre

La réouverture du Circuit du Chant des Trois Ruisseaux est le fruit de la collaboration entre différentes institutions qui agissent pour la randonnée pédestre sur l'ensemble du territoire :

> La commune a travaillé sur la réorganisation du tracé et a procédé à son inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). La commune remercie les propriétaires et les exploitants pour avoir accordé un droit de passage en particulier en bord de Maine. Elle remercie également les randonneurs de respecter les aménagements et des activités agricoles afin de garantir la pérennité des sentiers.

> L'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise a nettoyé et aménagé les bords de Maine dans un but de préservation des berges.

> Clisson Sèvre et Maine Agglo a financé le balisage et la signalétique directionnelle. Le balisage a été réalisé par des bénévoles du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et les services techniques de la commune.

> L'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes a fait réaliser la fiche randonnée (« Rando-Guide ») pour ce nouveau sentier. Cette fiche sera disponible en téléchargement gratuit sur internet dès l'ouverture du circuit sur le terrain (Office de Tourisme du Vignoble de Nantes www.levignobledenantes-tourisme.com ou mairie de Château-Thébaud www.chateau-thebaud.fr).

C'est un circuit de 13 km au départ de Pont Caffino, côté Château-Thébaud, qui devrait être opérationnel début juillet. Il présente des paysages variés oscillant entre espaces boisés, prairies, coteaux et bord de Maine, chemins ruraux paisibles et l'été sera la saison idéale pour le découvrir...

Le Conseil Municipal 2020-2026

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars dernier pour le premier tour à la veille du début du confinement dû à la pandémie du coronavirus. Sur notre commune, une seule liste se présentait : « Ensemble pour demain ». Les candidats ont été élus avec les résultats suivants (tableau ci-contre) :

La nouvelle équipe n'ayant pu être installée dans les délais, les affaires courantes de la municipalité ont été traitées par un bureau municipal élargi (adjoints du mandat 2014/2020 et adjoints mandat 2020/2026) par visioconférence.

| | TOTAL | |
|--------------------------|------------|---------|
| | nb | % |
| INSCRITS | 2228 | |
| VOTANTS | 791 | 35,50% |
| NULS | 24 | 1% |
| BLANCS | 30 | 1% |
| SUFFRAGES EXPRIMÉS | 737 | 33,88% |
| ABSTENTION | 1437 | 64,50% |
| CANDIDATS | | |
| | Voix | |
| 1 - ENSEMBLE POUR DEMAIN | 737 | 100,00% |
| Total | 737 | |

Les élus du nouveau conseil :



BOUSSONNIERE Jean-Michel
58 ans - Adjoint de direction



BLAISE Alain
64 ans - Retraité



COCHIN Thierry
49 ans - Technicien territorial



LECORNET Valérie
49 ans - Comptable



TOUZEAU Nicolas
52 ans - Consultant informatique



HERMON Viviane
54 ans - Enseignante



LEHUICHER Laurence
53 ans - Enseignante EPS



DEGOSSE Lysiane
48 ans - Auxiliaire spécialisée vétérinaire



GOURAUD Patrick
54 ans - Agriculteur



DELPORTE Karine
47 ans - Attachée Territoriale



MATHÉ Christophe
52 ans - Responsable technique



MOREAU Francine
42 ans - Paysanne Herboriste



PRUD'HOMME Christophe
54 ans - Artisan



MAISDON Sophie
43 ans - Auxiliaire de puériculture



DELHOMMEAU Stéphane
42 ans - Directeur associé



BRILLOUET Corinne
55 ans - Chargée relation bancaire



DROUARD Pascal
42 ans - Viticulteur



LEMAITRE Séverine
46 ans - Assistante RH recrutement



ROBIN Denis
50 ans - Ouvrier viticole



ELINEAU Nathalie
50 ans - Infirmière



LANDREAU Guillaume
29 ans - Assistant direction projets



AUGER Edwige
46 ans - Chargée de mission



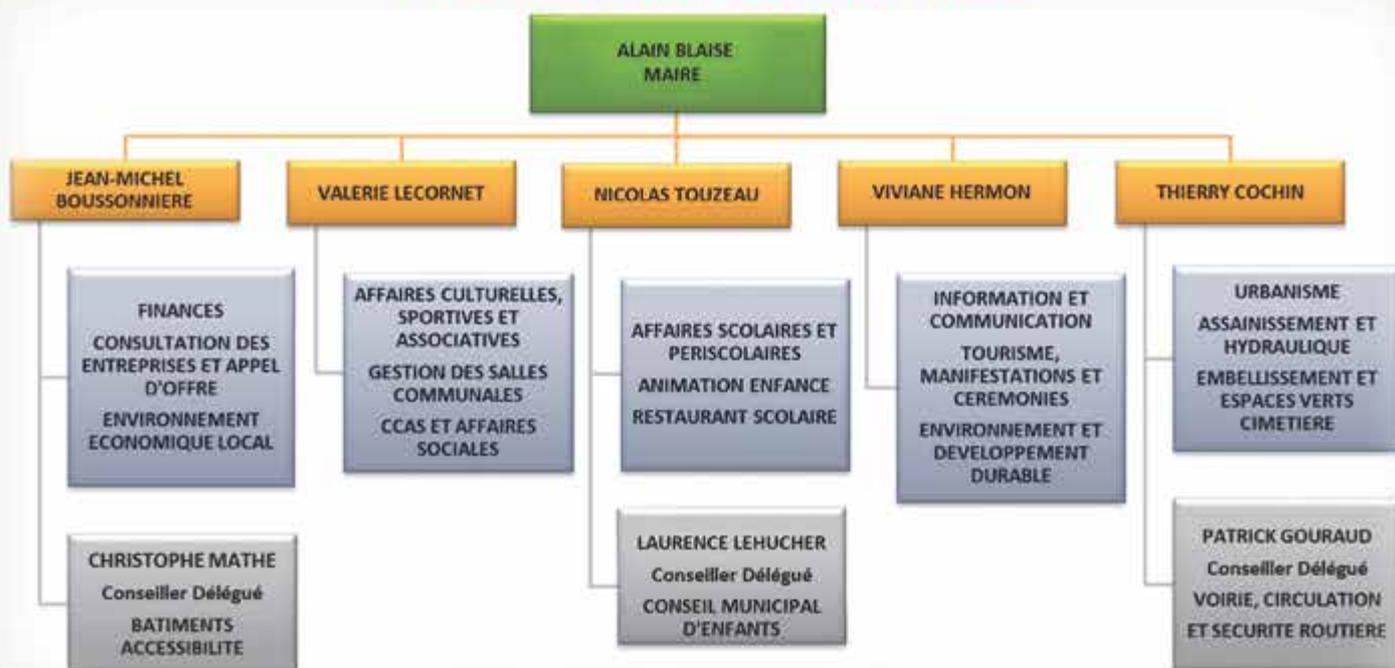
MORISSEAU Thomas
34 ans - Ingénieur informaticien

Le conseil municipal d'installation s'est réuni le mardi 26 mai à 20h à l'Espace Bois Joli en séance publique dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Alain Blaise est élu au poste de Maire avec 22 voix pour et 1 bulletin blanc. Les 5 adjoints proposés sont élus à l'unanimité : Jean-Michel Boussonnière, Valérie Lecornet, Nicolas Touzeau, Viviane Hermon et Thierry Cochin.



L'organisation des délégations est la suivante :



Les élus sont organisés en commissions ayant chacune un cadre de travail défini en partie par notre programme électoral.

En voici la liste : finances, bâtiments, environnement économique local, urbanisme, voirie / assainissement, cadre de vie et espaces verts, sport culture et associations, seniors, écoles, enfance jeunesse, conseil municipal d'enfants, restauration scolaire, information et communication, animation vie de la commune, développement durable.



Concernant les régimes indemnitaires, les élus ont décidé de ne pas augmenter la somme globale par rapport au mandat précédent.

Ainsi, les montants mensuels bruts votés sont :
 - Pour le Maire : 1662,71 €
 - Pour les Adjoints : 632,02 €
 - Pour les Conseillers délégués : 233,36 €

Reprise scolaire après le confinement

Le mardi 12 mai 2020, une rentrée pas tout à fait comme les autres a eu lieu à l'école publique Marcel Canonnet et à l'école Saint Joseph après deux mois de confinement.

Suite aux annonces du gouvernement et après échange avec les directrices, les élus et les services de la mairie, la décision de rouvrir les écoles a été prise, une organisation a pu être mise en place afin de respecter le protocole sanitaire.

- > Au vu des effectifs attendus, il a été décidé de réserver l'accueil périscolaire aux enfants de personnels prioritaires (soignants...). Des permanences pour les week-ends ont même été planifiées.
- > Le service de restauration a été complètement revu, organisation de plusieurs services afin de limiter le nombre d'enfants dans les locaux, suppression de tables pour respecter les distances, désinfection entre chaque service. Des repas froids ont été servis dans un premier temps.
- > Le transport scolaire a été assuré comme d'habitude (avec suppression d'1 place sur 2 dans les cars).
- > Les classes ont été vidées des tables inutilisées afin de respecter les distances. Les cours de récréation ont été réaménagés.
- > Les équipes enseignantes ont dû s'adapter aussi à une réorganisation de la journée des élèves (lavage des mains, respect des distances...).
- > Désinfection des classes midi et soir. Nettoyage des toilettes après les récréations, le midi et le soir.

Merci aux directrices des deux écoles ainsi qu'aux services municipaux pour cette mise en place qui a été progressive et a dû s'adapter en permanence en fonction des annonces gouvernementales.





Ecole Publique Marcel Canonnet

Cette année encore, l'école Marcel Canonnet vient de participer à « l'opération pièces jaunes » et nous avons, grâce à la mobilisation exceptionnelle de tous les parents et enfants, battu notre record de collecte avec 32,70 kg soit 10195 pièces et une somme de 366,86 euros !



Dans la classe de CM2, une élève hospitalisée pendant son CP a collecté patiemment à elle seule 11,1 kg de pièces de 1 à 50 centimes !

Nous pensons déjà à l'année prochaine en déposant ces petites pièces dans des tirelires improvisées afin de battre ce

record pour améliorer les conditions de vie, l'épanouissement et l'éducation des enfants et des adolescents hospitalisés.

Le 28 novembre, une facilitatrice visuelle, est venue à l'école Marcel Canonnet, à l'initiative de l'association des parents d'élèves, pour proposer à tous les enfants une animation autour du thème annuel : le cirque.

Au cours de cette journée, elle a montré aux enfants de toutes les classes son métier qui consiste à mettre en illustrations des idées. Puis, elle a invité chacun à créer son propre dessin en prêtant son matériel et en initiant à des techniques simples. En l'espace d'une heure, chaque enfant a pu réaliser son illustration et, en plus de son intervention très enrichissante, la classe est repartie avec sa grande fresque colorée !



LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

En maternelle :

Nous accueillerons pour la rentrée de septembre 2020 les enfants nés en 2017 ou au 1er trimestre 2018, en fonction des places disponibles. Les enfants nés en 2017 et antérieurement seront tous accueillis.

Nous vous invitons à prendre contact avec l'école sans tarder.

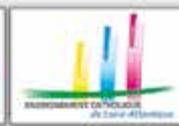
En élémentaire :

Tous les enfants du CP au CM2 peuvent être inscrits.

Les documents à fournir :

- les pages des vaccinations obligatoires
- le livret de famille
- le certificat de radiation s'il s'agit d'un changement d'école
- le certificat d'inscription délivré par la mairie de Château-Thébaud

Pour en savoir plus, prenez contact avec la Directrice **Mme PUCHOT**, Tél. **02 40 06 53 10** (de préférence les mardis ou mercredis matins), courriel : ce.04400496A@ac-nantes.fr



Ecole Saint-Joseph

Une journée au théâtre

Le lundi 2 décembre, tous les élèves de l'école St-Joseph sont allés découvrir le monde du théâtre au Ciné-Théâtre de Bonne-Garde à Nantes.

Dans un premier temps, les élèves ont assisté à une représentation donnée par la troupe de l'« Atelier du livre qui rêve ». Ensuite, les comédiens ont animé différents ateliers qui ont permis aux élèves de découvrir les coulisses du monde théâtral : fabrication des décors, des costumes, jeux de rôles... Ce fut une journée très agréable et enrichissante pour les enfants !



Les élèves montent sur scène

Le 14 février, après 6 semaines de séances de jeux de rôle avec l'association « Atelier du livre qui rêve », les élèves, de la PS aux CM2, ont présenté 4 saynètes devant leur famille.

Les spectateurs furent enchantés de la qualité de la prestation de leur(s) enfant(s).



INSCRIPTION À L'ÉCOLE ST-JOSEPH POUR L'ANNÉE 2020/2021

Votre enfant est né en 2017 ou au début de l'année 2018.

Vous pouvez dès à présent contacter **Mme PERTHUIS Stéphanie**, Directrice de l'école, pour fixer un rendez-vous et découvrir notre école. Tél. **02 40 06 50 38** ou direction@ecole-saint-joseph-44.org

APE Association des Parents d'Elèves Ecole Marcel Canonnet

Nous remercions la Mairie, le Pôle enfance jeunesse ainsi que l'équipe enseignante pour l'adaptation en cette période exceptionnelle. Merci également à tous les parents pour la solidarité dont ils ont fait preuve.

Malheureusement, les manifestations de juin ont dû être annulées.

Nous travaillons déjà pour préparer une journée festive en septembre si les conditions le permettent.

Bel été à tous et on se retrouve le matin de la rentrée pour le traditionnel café de bienvenue.

Histoire du calendrier (2ème partie)

Dans le magazine de janvier nous avons eu un aperçu de l'histoire du calendrier égyptien, julien et grégorien, ci-après nous allons voir l'histoire du calendrier républicain.

Le calendrier républicain :

1789, prise de la Bastille : les républicains, conscients qu'une nouvelle ère vient de commencer, l'ère de la Liberté, décident de créer rapidement un nouveau calendrier. C'est au comité d'instruction publique que fut confié cette tâche, à laquelle collaborèrent l'astronome Lalande, les conventionnels Monge, Lagrange, Claude-Antoine Prieur de la Côte d'Or, Gilbert Romme qui en fut le principal animateur. Le but avoué était de « constituer un calendrier totalement civil qui conviendrait à tous les citoyens, sans distinction de culte, de substituer aux saints les réalités de la Raison et la vérité de la nature ».

Depuis quelques temps déjà, l'idée était dans l'air. En 1788, Sylvain Maréchal, publie son « Almanach des Honnêtes Gens ». Suite au scandale, le « livre » est brûlé et son auteur envoyé en prison. Sous des apparences anodines, Sylvain Maréchal, le premier, s'attaque au contenu idéologique du calendrier. Il propose de fixer le début de l'année en mars, de revenir à la numérotation des mois, comme dans le premier calendrier romain, de substituer la décade à la semaine, mais surtout de remplacer tous les saints du calendrier par des « honnêtes gens » choisis, pour la plupart, dans la société civile et non plus exclusivement dans le monde religieux. Une mode naît : chacun publie son calendrier avec sa liste d'honnêtes gens. On propose même de remplacer les signes traditionnels du zodiaque par des personnages célèbres. L'influence de l'almanach de Sylvain Maréchal sur les rédacteurs du calendrier républicain est certaine. Un décret de la Convention du 5 octobre 1793 mit en usage un nouveau calendrier. La proclamation de la République eut lieu le 22 septembre 1792, jour de l'équinoxe d'automne. Profitant de ce hasard, les révolutionnaires ont pris cette date pour ère et fixent le début de l'année au jour civil où tombe l'équinoxe d'automne pour le méridien de Paris. En réalité on tâtonna beaucoup avant de fixer l'ère. En avril 1791 et octobre 1793, pas moins de 4 ères ont été utilisées. La première dite ère de la Liberté commençait au 14 juillet 1789. Celle retenue, la cinquième, débuta le 22 septembre 1792. Elle eut le mérite de s'appliquer un peu plus de 12 ans.

Dans le calendrier républicain, l'année débute le jour où tombe à Paris l'équinoxe d'automne. Des astronomes étaient chargés de déterminer l'instant du phénomène et un décret fixait ensuite le commencement de l'année. Une difficulté était à prévoir : lorsque le passage du soleil à l'équinoxe d'automne a lieu très près de minuit à Paris, un minime écart entraîne une incertitude d'un jour entier. Le cas se serait posé, le 23 septembre 1935, le soleil est passé à l'équinoxe d'automne à Paris à 23 heures 48. L'année républicaine comportait 12 mois de 30 jours. **Les noms de mois dus au Conventionnel Fabre d'Églantine ont une sonorité admirable et une poésie puissante. Leur terminaison est accordée aux saisons.**

| Automne | | Printemps | |
|---------------|--------------|--------------|--------------|
| BRUMAIRE | FRIMAIRE | GERMINAL | FLORÉAL |
| (0220 02 03) | (0320 03 04) | (0420 04 05) | (0520 05 06) |
| 17. 14. 23. | 17. 14. 23. | 17. 14. 23. | 17. 14. 23. |
| 1. Femme | 1. Paroisse | 1. Germe | 1. Fleurs |
| 2. Cérès | 2. Carquois | 2. Chou | 2. Pluie |
| 3. Pluie | 3. Oiseau | 3. Oiseau | 3. Pluie |
| 4. Brouillard | 4. Nivôse | 4. Nivôse | 4. Pluie |
| 5. Oie | 5. Pluie | 5. Pluie | 5. Pluie |
| 6. Pluie | 6. Pluie | 6. Pluie | 6. Pluie |
| 7. Pluie | 7. Pluie | 7. Pluie | 7. Pluie |
| 8. Pluie | 8. Pluie | 8. Pluie | 8. Pluie |
| 9. Pluie | 9. Pluie | 9. Pluie | 9. Pluie |
| 10. Pluie | 10. Pluie | 10. Pluie | 10. Pluie |
| 11. Pluie | 11. Pluie | 11. Pluie | 11. Pluie |
| 12. Pluie | 12. Pluie | 12. Pluie | 12. Pluie |

Pour l'automne (terminaison en -aire) :

Vendémiaire, (22/09-21/10) Période des vendanges.
 Brumaire, (22/10-20/11) P. des brumes et brouillards.
 Frimaire, (21/11-20/12) Période des froids.

Pour l'hiver (terminaison en -ose) :

Nivôse, (21/12-19/01) Période de la neige
 Pluiose, (20/01-18/12) Période des pluies
 Ventôse, (19/02-20/03) Période des vents.

Pour le printemps (terminaison en -al) :

Germinal, (21/03-19/04) période de la germination
 Floréal, (20/04-19/05) P. de l'épanouissement des fleurs
 Prairial, (20/05-18/06) Période de la récolte des prairies.

Pour l'été (terminaison en -idor) :

Messidor, (19/06-18/07) Période des moissons.
 Thermidor, (19/07-17/08) Période des chaleurs.
 Fructidor, (18/08-16/09) Période des fruits.

Les rédacteurs du calendrier ont un véritable culte pour la nature. C'est l'époque où l'on plante partout des arbres de la Liberté. Fabre d'Églantine veut éduquer le peuple en lui inculquant, jour après jour, les notions élémentaires de l'agriculture. La litanie des saints fait place à une charade, composée de plantes, de fruits, d'outils agricoles. Les jours du calendrier républicain se classent en trois décades et les noms des jours correspondent à leur rang : primidi (1^{er} jour de la décade), duodi, tridi, quantidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décade. L'année se termine par 5 jours complémentaires placés après fructidor. Ainsi les républicains réussissent ce que l'église catholique n'était jamais parvenue à imposer : supprimer les références planétaires présentes dans le nom des jours. À chaque quantidi correspond un animal domestique, à chaque décade un instrument aratoire. La vie se teinte d'un surréalisme écologique. Certaines rues, places, villes sont débaptisées. Dans notre département de Loire-Atlantique, quelques communes changent de nom, comme : Sainte Pazanne en Franchère, Saint Père en Retz en Port-Boulay, Saint Nazaire, en Port-Nazaire, Le Pellerin en Port Brutus, Châteaubriant en Montagne sur Chère... **Notre commune Château Thébaud ne changera pas de nom, ce qui paraît fort étonnant avec le nom de « Château ».** Les rues changèrent également de nom, la rue Saint Honoré devint la rue de la Convention, la rue Saint Nicolas, la rue de l'homme libre... Une nouvelle mode de prénom apparaît. Certains s'empressent de changer le leur ou de baptiser leurs enfants, Fédéré, Civique, Républicain, Démocrate, Révolution, Vertu, Récompense, Dédadi (pour les garçons), Décade (pour les filles), Myrte, Cumin, Floréal, Brouette, Ajax ou Diogène (Personnages illustres de l'histoire grecque), Brutus

ou Romulus (personnages de l'histoire romaine), Cléopâtre (personnage de l'histoire égyptienne)... Des emprunts sont également fait à la mythologie (Apollon, Hercule) ou à la géographie : Carthage, Corinthe....

Voici en exemple le dialogue carcéral entre un noble emprisonné et son greffier sans culotte : - Votre nom - Baron de Saint Janvier - Comment ? - Baron - Il n'y a plus de Baron - de - Il n'y a plus de « de » - Saint - Il n'y a plus de saint - Janvier - Il n'y a plus de Janvier ! Désormais tu seras le citoyen Nivôse.

Si l'on songe que l'an I de la république ne fut pas utilisé, puisque la fondation du calendrier remonte au 14 Vendémiaire an II, il n'y eut que douze années d'application. Aucun acte authentique ne peut donc comporter une date de l'an I. Il faut toutefois noter que l'on peut trouver des documents mentionnant l'an I alors que le calendrier grégorien est encore en usage. Exemple : 9 novembre 1792, an premier de la république.

La légende des 365 jours de l'année :

L'an 14 commencé le 23 septembre 1805 du calendrier grégorien n'eut que 3 mois et 8 jours. Il fut aboli le 1^{er} janvier 1806 par Napoléon, suite à un décret du 9 septembre 1805. Napoléon fut conseillé par l'astronome Laplace.

L'objection relative au nom des mois s'ajoutait à la précédente pour condamner l'œuvre à une destinée strictement locale. Les législateurs avaient méconnu la force des liens avec le passé, la puissance des anniversaires dans le cœur des hommes : la chronologie nouvelle rompait avec l'histoire, s'accordant au futur elle restait au passé même le plus récent.

Le calendrier républicain est un fidèle reflet de l'époque. On y trouve d'abord trace de l'égyptomanie régnant dans les milieux intellectuels français qui culminera lors de l'expédition de l'Égypte (1798-1800), bientôt servi du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion en 1822. Dans leur lutte contre le christianisme, les révolutionnaires français font largement appel à l'Égypte et à ses dieux. Sur les ruines de la Bastille, par exemple, ils élèvent une imposante fontaine : de la poitrine opulente d'une déesse égyptienne sort une eau régénérante.

Au commencement l'année avait 360 jours. La déesse du ciel, appelée Nout, eut une relation secrète avec Geb, dieu Rê qui signala qu'elle ne trouverait aucun jour de l'année pour mettre au monde sa progéniture. Pour contourner l'interdit et accoucher de ses 5 enfants, les dieux Osiris, Horus, Seth, Isis et Nephtys, Nout fit appel à Thot, Hermès, qui au cours d'une partie de dé avec la lune, gagna 5 de ces jours.

Le calendrier républicain n'est donc pas sans rappeler le calendrier égyptien : l'année compte trois cent soixante jours. Soit 12 mois de 30 jours composés de 3 décades et de 5 jours épagomènes ajoutés à la fin du dernier mois. Ces jours en plus, appelés les sans-cultottes étaient consacrés aux fêtes républicaines de la Vertu, du Génie, du Travail, de l'Opinion et des Récompenses. La fête de l'Opinion dans l'esprit de ses créateurs, doit être la fête des fous où chacun peut dire librement ce qu'il pense de l'état et de ses fonctionnaires. Un sixième jour appelé jour de la révolution s'y ajoutait tous les 3, 4 ou 5 ans. L'année portée ainsi à 366 jours est dite sextile. Ce furent l'an III, l'an VII et l'an XI. Ce cycle de 3, 4 ou 5 ans est appelé Franciade. Ce calendrier fut mis en usage par un décret de la convention daté du 6 octobre 1793. La création du nouveau calendrier est contemporaine de la création du mètre, du kilogramme et du franc. C'est l'époque, en France, de l'unification des poids et mesures et de la monnaie sur une base décimale. Le système décimal est également appliqué à la journée, divisée en 10 heures, à l'heure qui vaut désormais cent minutes et la minute qui vaut désormais 100 secondes. Chaque heure de la nouvelle division correspond à deux heures vingt-quatre minutes de l'ancienne, chaque dixième d'heure républicaine à environ 1/4 d'heure.

La volonté d'égalitarisme des républicains se traduit également par la fixation du début de l'an à l'équinoxe d'automne – journée égalitaire par excellence puisque le jour et la nuit ont la même durée.

Les conventionnels espéraient que leur calendrier serait adopté dans tous les pays. Or la dénomination des mois ne correspond qu'au climat de France. En faisant dépendre le commencement de l'année d'un calcul relatif au méridien de Paris, les fondateurs du calendrier républicain qui espéraient voir leur œuvre universellement adoptée, commirent une faute grave psychologique : la force des nationalités s'exprime même dans ces questions et l'adoption d'un système international de longitudes et de fuseaux horaires cohérent s'est heurté longtemps à des difficultés considérables, dont on n'est venu à bout qu'au 20^{ème} siècle.

Par décret impérial du 22 fructidor an XIII (9/09/1805), Napoléon 1^{er} abolit le calendrier républicain et fixe le retour du calendrier romain grégorien le 1^{er} janvier 1806 (11 nivôse an XIV). Le calendrier républicain revient pendant la commune en 1871 et disparaît définitivement fin mai 1871 après l'encaissement sanglant.

Le commencement de l'année :

Au moment de la réforme julienne, l'année commençait le 1^{er} mars. À l'époque de Charlemagne elle commençait à Noël. En 135, le concile de Reims donne la date du 25 mars comme l'usage de France. Les cadeaux du nouvel an s'échangeaient donc début avril et nos poissons d'avril commémorent cet usage.

Au XII^{ème} siècle, l'année commençait à Pâques. La date de Pâque étant variable, l'année variait continuellement en longueur. Exemple : l'an 1347 commença le 1^{er} avril et se termina le 20 avril de l'année suivante. C'est Charles IX qui par un édit en 1564 fit débiter l'année au 1^{er} janvier à partir de 1567. En France seul le calendrier républicain s'alignait sur l'équinoxe de septembre.

Pour la commission archives et patrimoine,
 Colette RENAUDET



Journées européennes du patrimoine 19 et 20 septembre - Espace Bois joli

La Commission Recherches Archives et Patrimoine
et le Club des Artistes de Château-Thébaud

La Commission Recherches, Archives et Patrimoine présentera une exposition sur le thème « les métiers d'autrefois » : Maréchal Ferrant, Bourrelier, Cordonnier, Ferblantier, Coquetière... Le patrimoine ce n'est pas seulement des bâtiments ou des vieilles pierres, ce sont aussi les traditions, les savoir-faire... Les gestes professionnels de l'artisan, du viticulteur sont des savoir-faire... A l'occasion de ces journées, les artistes du « Club des Artistes » de Château-Thébaud : peintres, céramistes, dessinateurs, sculpteurs... vous présenteront leurs œuvres, leurs techniques et gestes artistiques.

Le Club des Artistes vous intéresse ? Prenez contact avec :

Eric JUTON : par mail egalejuton@orange.fr par tél. 06 35 90 76 99
ou Bernard HERVOUET : par mail hervouetb@free.fr par tél 07 86 14 91 30.

Historique du Comité des fêtes



Le comité des fêtes (CdF) de Château Thébaud, est une association indépendante loi 1901 qui participe à l'animation de la commune.

Notre association fonctionne en étroite collaboration avec les services de la mairie qui apporte également son soutien financier.

Nous remercions en premier lieu Monsieur le Maire Jean-Paul Loyer, les élus et tous les services de notre commune, sans oublier les bénévoles qui participent à beaucoup d'activités ainsi que nos amis retraités qui montent et démontent les stands pour la foire commerciale.

1948 : création, le CdF fait un appel financier aux habitants de la commune pour démarrer, il y aura 75 donateurs et 8 400 francs de récoltés.

1968 à 1971 : Installation des illuminations de Noël, organisation de courses cyclistes, de l'élection de la reine de la commune, de rencontres inter-villes contre le Bignon et Aigrefeuille et même d'un gala de catch qui n'aura pas le succès escompté.

1973 : Organisation d'un rallye nautique sur la Maine.

1979 : Création de la fête des sports qui consistait en une compétition entre les différentes associations sportives de la commune : canoë-kayak, foot, tennis de table...

1979 à 1986 : Ces diverses festivités ont continué avec des innovations du type soirées déguisées, repas et bals.

1986 : 1ère foire commerciale, elle se déroule en octobre sur 2 jours dans la Grand'Rue, place de l'Eglise, route de Vertou et salle des Arcades avec une fête foraine et le samedi soir un repas bavarois animé par la Bayern Capelle. Cette première participation a réuni 47 exposants artisans et commerçants, principalement de la commune.

1987 : 2^{ème} foire commerciale avec 65 exposants, cette animation perdue depuis sans interruption.

1988 : Intervention de M. Gérard Baraton qui fait revivre les anciennes machines agricoles parmi elles une batteuse en état de marche. Présentation du métier de tonnelier par M. Dabin de St Fiacre.

1989 : 1ère brocante.

1990 : Récompense décernée à M. André Graton et à M. Jacques Guillet pour leur 25 ans de présence au CdF.

A partir de cette date le CdF propose les activités suivantes :

Repas des bénévoles qui participent aux manifestations, vide grenier, feu d'artifice, foire commerciale, spectacle de Noël pour les enfants des écoles.

En 2020, le Comité des Fêtes de Château-Thébaud est présidé par M. Yves Hérel et se compose de 15 membres actifs et bénévoles. Il continue de proposer les mêmes festivités.

**N'hésitez pas à contacter Yves Hérel au 02 49 06 54 21
si vous souhaitez faire partie du comité
et rejoindre une équipe motivée,
dans une ambiance sympathique et conviviale.**

Que ceux qui ont suivi de près les activités du CdF depuis 1968 nous pardonnent pour d'éventuels oublis ou erreurs.

Le Comité des fêtes de Château-Thébaud

Le Feu d'Artifice

Le comité des fêtes organise chaque année un feu d'artifice qui a vocation à animer la commune sur une journée ou une demi-journée.

Traditionnellement cet événement est positionné pendant la période estivale début juillet ou début septembre selon les années.

Un certain nombre d'emplacements ont été choisis par le passé : St Fiacre, Pont Caffino ou dans le bourg le long du terrain de foot.

Le tir de ce feu est souvent précédé d'animations du type vide-greniers ainsi que d'une parade aux lampions impliquant les jeunes qui défilent aux détours des rues du bourg.

L'aspect convivial de cette journée est également complété par des points de restauration : Bar, sandwich et/ou grillades... Le tout égayé par un DJ qui permet au public de danser avant et après le tir du feu. Là aussi, cet événement est facilité par la mairie qui apporte sa contribution financière et nous met à disposition les infrastructures nécessaires.

Pour ce qui concerne le tir du feu 2020, nous avons prévu de l'organiser lors de l'inauguration du belvédère de Château Thébaud qui devait se tenir le 19 Juin.

Cet événement étant reporté début octobre, il en sera de même pour le tir du feu. Nous attendons les dernières recommandations des organisateurs de l'inauguration du belvédère ainsi que les règles de déconfinement pour pouvoir confirmer la date du tir du feu d'artifice 2020.

La Foire Commerciale

Totalement organisée par les bénévoles au sein du comité des fêtes, elle est un des moments phares de l'animation de la commune.

En cette année 2020, c'est la 35ème édition. Loin le temps où les artisans exposaient en plein air dans la Grand'Rue. Maintenant la Foire a pris ses quartiers dans la salle omnisports. La logistique pour cette foire (revêtements de protection du sol, structures des stands) a été financée par la mairie conjointement avec les communes de Maisdon et Aigrefeuille. La présentation de cet événement est maintenant de niveau professionnel.

Chaque année, environ 70 artisans et commerçants participent à cette manifestation. Ils mettent à disposition leurs compétences pour travaux du bâtiment, décoration de la maison, métiers de bouche, viticulteurs, automobile... Sans oublier les animations annexes avec un vide-grenier et une fête foraine et la traditionnelle soirée festive et dansante salle du Bois Joli le samedi soir.

Le comité des fêtes se charge de la communication jusqu'en dehors de la commune pour faire connaître cet événement. Cette année, c'est le 35ème rendez-vous !

Le week-end du 17/18 octobre prochain, nous serons heureux de vous accueillir.

La Location de Matériel

Le comité des fêtes propose à la location bon nombre d'équipements pour organiser vos événements privés. Le matériel est régulièrement renouvelé et maintenu en bon état de fonctionnement.



La Fête de Noël pour les enfants des Ecoles

Depuis de nombreuses années, le comité des fêtes organise, en décembre à la salle du Bois Joli, cette journée spectacle pour les enfants de maternelle et primaire des deux écoles de la commune. Le matin pour les maternelles et l'après-midi pour les primaires.

Chaque spectacle est ponctué par la remise de friandises à chaque enfant dans une belle ambiance de Noël. Cette année, ce sera **le vendredi 11 décembre.**

Les enfants des écoles Marcel Canonnet et St Joseph auront la joie d'assister à un spectacle interactif de musique et de chants « Les nouveaux rennes du Père Noël ». Vivement décembre prochain.



| Matériel proposé | Tarif |
|-----------------------|---|
| Tables et bancs | 5 ou 7 € l'unité (1 table 5 €, table et banc 7 €) |
| Barnum (6m) | 60 € ou 100 € les 2 |
| Stands | 30 € l'unité ou 50 € les 2 |
| Remorque frigorifique | 100 € (caution) |
| Friteuse 2 bacs | 30 € (220 V, sans huile) |
| Percolateur | 20 € |
| Machine barbe à papa | 30 € |

La réservation de ce matériel se fait auprès de M. Patrick CHÉTANNEAU au 02 40 06 52 38 ou 06 20 65 57 55, le soir.

Le retrait du matériel a lieu au Moulin Chupin sur des horaires définis par le comité des fêtes.

Les cours Pilates à Château-Thébaud



Deux cours de PILATES d'1 h chacun sont organisés par la section de gymnastique d'entretien de l'ADGE (Association Dynamique de Gymnastique d'Entretien) à Château-Thébaud. Ils ont lieu :

- le lundi de 10h20 à 11h20 salle des Arcades principalement,
- ou le mardi de 11h20 à 12h20 à la salle de l'Espace Bois Joli.

La méthode Pilates est une gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques. Ces derniers, codifiés par le créateur de la méthode « M. PILATES », s'inspirent du yoga et de la gymnastique. Cette discipline a pour objectif de développer la musculature et entretenir le corps. Les mouvements peuvent paraître complexes, mais exécutés doucement, l'aisance arrive progressivement. Le PILATES se pratique au sol sur un tapis dans une tenue confortable.

Les deux cours de PILATES sont encadrés par un éducateur sportif formé à cette méthode. Il aide, si besoin, les participants à bien se positionner et à effectuer correctement les mouvements.

Pour conclure voici l'avis des pratiquantes :

- « Le Pilates améliore le souffle et renforce les muscles profonds du corps. Cela m'a permis de ne plus avoir mal dans le dos et d'avoir une meilleure posture. »
- « Il est plus facile de prendre soin de son corps avec les exercices de Pilates. Le contrôle de la respiration n'est pas aisé mais cela s'apprend avec de la concentration. »
- « Pilates m'a beaucoup apporté par rapport à mon dos. Ayant appris à bien le placer je n'ai pratiquement plus mal au dos, je sais comment rectifier ma position lorsque la fatigue s'installe. »
- « La gym Pilates fait travailler les muscles profonds en lenteur et conscience. La régularité nous permet de nous perfectionner pour ressentir moins de tension et plus de plaisir. »

Football Club Coteaux du Vignoble



Le FC Coteaux du Vignoble termine le 2nd chapitre de son histoire. Cette année encore, c'était plus de 470 licenciés. La situation sanitaire a mis fin à l'ensemble des activités du club début mars. Cette saison s'arrête donc sans pouvoir concrétiser nos parcours sportifs et éducatifs plus que satisfaisants à tous les niveaux.

L'équipe fanion est à l'heure où on écrit ces lignes en attente d'une ascension au niveau supérieur (R2). La réserve termine sur le podium tandis que nos équipes 3 et 4 continuent de perpétuer le couple ambiance/sport. La formation du FCCV a malheureusement été arrêtée en cours de saison avec notamment un 1/8 finale de coupe U15 qui n'a pu se tenir. Notre école de football avait, elle toujours l'objectif d'une finale départementale en U12. Enfin, la fusion du vignoble pour notre football féminin continue de se construire et de belle manière.

Pour la saison à venir, 2020/2021 le club a l'objectif de passer un nouveau palier. Le dossier de labellisation du club va commencer, la formation de nos éducateurs continuera avec pour objectif des diplômés BMF dans un maximum de catégorie et les échanges avec les nouvelles municipalités élues vont commencer. Tout cela accompagnera, on l'espère des beaux résultats sportifs.

Le club souhaite encore pour cette saison à venir agrandir la famille du FCCV, nous avons besoin de bénévoles (encadrants, traceurs de terrains, barman, diverses commissions...) et de nouveaux joueurs de tous âges. Rendez-vous sur notre site internet ou par téléphone.



Bel été à vous et à très vite,
Sportivement,

Alexandre DUPONT & Franck GIRARD
Co-présidents du FCCV

Tél. : 06 37 06 53 26
Site internet du club : www.fccv44.fr
Page Facebook : FC Côteaux du Vignoble
Groupe Facebook : Adhérents, licenciés et sympathisants du FC Côteaux du Vignoble.
Page Instagram : @FCCV44

Association QORD « Quand l'Occident Rencontre le Désert »

Des nouvelles du « Club culturel de Typhaine pour les Enfants »



Dans notre dernier article, nous annoncions avec plaisir que toutes les activités proposées aux enfants avaient pu être reconduites pour cette année 2019-2020. Dans le même article, nous vous faisons part des dégâts considérables au niveau du toit et des murs du centre... QORD a pu dégager, fin 2019 et début 2020, un budget important pour lancer les travaux les plus urgents ! Ceci a été rendu possible grâce à l'Amicale Laïque de Château-Thébaud qui nous a accordé une

subvention inespérée ! Un très grand merci de notre part et de celle de tous les enfants et adultes qui fréquentent le centre pour cette aide généreuse et solidaire !

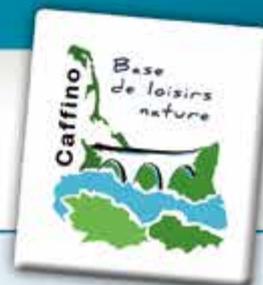
Toujours dans cet article, nous vous annoncions la Journée QORD le 4 avril... Bien évidemment, compte-tenu du contexte imposé par le coronavirus, cette manifestation a été annulée... Ceci est un coup dur pour notre association... En effet, les bénéficiaires de cette journée auraient constitué l'essentiel du budget de QORD pour 2020-2021 et par conséquence des aides accordées au « Club Culturel de Typhaine pour les Enfants »...

Cependant, si le déconfinement le permet, nous avons peut-être une seconde chance... **Le 3 octobre 2020, nous avons prévu un concert avec le groupe présence.** Ce groupe ne se produit que pour venir en aide aux associations à but caritatif et solidaire. Désormais, nous misons tout sur cette soirée en espérant qu'elle pourra avoir lieu... Nos actions auprès des enfants et la poursuite des travaux en dépendent. Nous espérons que la situation sera revenue à la normale et que nous pourrions accueillir un public nombreux !





L'Amicale Laïque



Que ces temps troublés ne nous empêchent pas de préparer l'avenir. L'Amicale Laïque de Château-Thébaud est et sera à votre côté, toujours Solidaire, Citoyenne et Participative.

En sommeil pour l'instant, dès septembre, les sections de l'Amicale seront actives, en tenant compte des contraintes sanitaires du moment. Pour tous les âges, sportives ou culturelles, avec une tarification solidaire permettant à tous de participer :

| | | |
|--------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Eveil au Sport (4-5 ans) | Ecole du sport (5-7 ans) | Ecole du cirque |
| Badminton jeunes | Badminton adultes | Randonnées pédestres |
| Canoë Kayak | Roller | VTTTrail et course hors stade |
| Informatique | Anglais | Yoga |
| Club des artistes | Dessin enfants | Dessin Adultes |
| Multisports Adultes | Sports Santé Seniors Actifs | Sport Santé Senior en douceur |
| Loisirs Créatifs et Solidarité | Lire et Faire Lire | |

Plus de renseignements auprès de Jean-Michel RADIGOIS : jm.mt@radigois.org ou 06 27 34 41 51 ou en consultant notre site <https://amicale-mcanonnet.org/>

Section Mission Verte

La Section Mission verte de l'amicale de Château Thébaud a proposé cette année une nouvelle activité : des ateliers cuisine du quotidien.

C'est un moment convivial pour aborder l'alimentation dans toutes ses dimensions. On y apprend à redonner de la valeur gustative aux légumes de saison, à cuisiner moins de viande mais davantage de légumineuses et autres céréales. Chaque atelier se termine par un repas partagé.

Les séances sont suspendues pour le moment. Le programme pour la rentrée de septembre sera communiqué avant l'été. Il est possible de s'inscrire à un ou plusieurs ateliers.



Pour tout renseignement : Carole Boutet, diététicienne : 06 07 73 73 47 ou caroleboutet44@gmail.com

Association Pont Caffino Stages vacances d'été 2020

Le programme des stages d'été sera consultable sur notre site internet mi-juin sur www.pontcaffino.fr

En fonction des autorisations et directives de reprise de notre activité, une communication par mailing pourra être anticipée. N'hésitez pas à nous faire part de votre adresse électronique afin de vous envoyer dès que possible le programme.



Dans l'attente de vous accueillir à nouveau autour d'activités de pleine nature ; prenez soin de vous !

L'équipe de Pont Caffino : 02 40 06 54 07
Mail : basedeloisirs@pontcaffino.fr
(courriel à privilégier)

Frédéric BONNIN
Responsable de la base de loisirs nature



Section randonnées pédestres

La prochaine randonnée aura lieu le 27 septembre à Mortagne/St-Laurent départ à 8h30. Rendez-vous dans le bourg, place de l'Eglise.

Contact : Marie-Thérèse et Joël BRETIN
au Tél. 02 40 06 54 86 / 06 29 93 43 06

Le compostage



La municipalité s'engage dans une démarche de « développement durable » dans grand nombre de ses actions quotidiennes.

Tous les services à la population sont associés aux problématiques environnementales telles que l'énergie, la biodiversité, l'éducation à l'environnement..., mais aussi à la citoyenneté. En voici quelques exemples :

- > Espaces verts : obtention de 2 Fleurs au label « Villes et villages fleuris », pas d'utilisation de produits phytosanitaires, enherbement du cimetière, eaux de forage et de récupération pour l'arrosage...
- > Bâtiments communaux : géothermie installée au Pôle Enfance, à l'Espace Bois Joli et à la bibliothèque, intégration des constructions et des rénovations dans le respect de l'environnement et du patrimoine bâti (bibliothèque).
- > Service Enfance et restauration : projets du Conseil Municipal des Enfants, multitudes de projets d'activités en lien avec la nature (sortie à la ferme, « Land'art »...), éducation aux goûts, participation des enfants dans l'organisation de leurs temps de loisirs... Le compostage est une action qui implique quotidiennement les enfants, les services restauration, enfance et espaces verts.

Il existe à Château-Thébaud 2 modes de compostages :

- > Le premier est géré en interne par les agents des Espaces verts, il concerne les « déchets » d'entretien des espaces verts de la commune ainsi que les déchets verts du cimetière. Les déchets de taille sont broyés pour être utilisés comme paillage.
- > Le second est un travail collectif entre les services restauration, enfance et techniques de la commune. Le service restauration travaille avec le prestataire (actuellement Convivio) et la commission restauration (élus, parents, écoles) afin d'établir des menus adaptés et appréciés par les enfants. En 2014, une première étape a été franchie avec la volonté de réduire le volume des déchets avec la mise en place d'un système de collecte des déchets de repas triés. Ces déchets sont ensuite acheminés et incorporés au compost en cours par les enfants sous la responsabilité du service Enfance. Le compost est régulièrement « brassé » et approvisionné en déchets « secs » par les agents du service espace verts. Quand il arrive à maturité, il est utilisé pour enrichir la terre des massifs de la commune et aussi le jardin de KOKO cultivé par les enfants des écoles Marcel Canonnet et Saint Joseph dans le cadre des activités péni-éducatives.

COMMISSION RESTAURATION

Cahier des charges incluant :

- une part de bio
- choix d'entrées et de desserts
- un repas végétarien par semaine
- un conditionnement collectif sans plastique

Prestataire restauration

Restauration scolaire

Quantités adaptées à l'âge et à l'appétit des enfants.
Sensibilisation aux goûts.
Participation des enfants au tri sélectif et à « l'anti-gaspi ».

SERVICE RESTAURATION

SERVICE ENFANCE

Compostage des restes alimentaires du restaurant scolaire par les enfants et les animateurs.
Composteurs proches du site, réalisé par les services techniques.

Compostage

Utilisation du compost

Utilisation du compost dans le jardin bio (animation Service Enfance).
Projet transversal services espaces verts et Enfance pour le fleurissement de parterres.
Utilisation du compost pour les espaces verts

SERVICE ESPACES VERTS

Le projet fleurissement du nouveau parking de la rue du Prieuré est un autre exemple d'action commune

C'est un projet transversal enfance jeunesse et espaces verts.

Plusieurs objectifs ont été définis :

- > Proposer une animation aux enfants fréquentant les services d'animation en lien avec le végétal.
- > Aménager les abords du Pôle Enfance suite aux travaux du parking (nouveaux espaces).
- > Apporter aux enfants des connaissances théoriques et techniques sur l'aménagement d'un parterre fleuri (Espaces verts).
- > Prendre en compte les idées des enfants, les accompagner dans leurs projets.
- > Réaliser l'aménagement de ces espaces en partenariat avec les techniciens Espaces verts.

Nous reviendrons sur ce projet à l'occasion d'une prochaine revue municipale. En effet, la période perturbée que nous traversons n'a pas permis de respecter l'avancement des différents travaux...



Consignes de tri des déchets au restaurant scolaire

Ensemble, réduisons nos déchets : Compostons !

Déchets à mettre dans la poubelle



Restes de viande



Restes de poisson



Restes d'agrumes



Noyaux de fruits et coques de noix



Pots de yaourt



Déchets à mettre dans le composteur



Restes de légumes



Restes de fruits



Desserts



Riz et pâtes



Serviettes en papier



Fromages et œufs



Morceaux de pain



Purées



Le mot du jardinier : Le paillage

Le paillage est une technique qui consiste à couvrir de paillis le sol situé autour des plantes et autres végétaux cultivés.



Pourquoi pailler ?

- Conserver l'humidité et économiser ainsi jusqu'à 40% d'arrosage,
- Limiter les mauvaises herbes,
- Maintenir une activité microbienne qui apporte des éléments nutritifs (avec écorce ou paille),
- Limiter le lessivage en cas de fortes pluies,
- Stopper les limaces et les escargots avec un paillage à la texture rugueuse,
- Retenir la chaleur du sol.

Avec quel paillis ?

Opter de préférence pour un paillage végétal, broyage de branches pour les arbustes et vivaces et un paillage de paille pour le potager. Réserver les écorces ou les aiguilles de pins aux plantes de terre de bruyère type azalée, hortensias, rhododendrons...

>> Infos Pratiques

Nouveau sur la commune

Matou Graphe

Illustration & graphisme - Rémi MANGUIN

Tél : 06 33 04 64 59 - Mail : lematougraphe@gmail.com - Internet : lematougraphe.fr
Autodidacte et passionné de dessin, j'ai lancé mon activité en tant que graphiste et illustrateur freelance. Je vous propose différents services : création d'identité graphique, logo, affiches, brochures, panneaux et signalétique...

Entreprise « Et vous demain ? »

Mme Vanessa CHARTIER

Tél : 07 68 83 27 81 - Mail : etvousdemain@free.fr

Accompagnement, appui au dirigeant d'entreprises en situations de difficultés économiques ou de croissance. Experte sur les dimensions économiques, financières, stratégiques, pilotage et organisation.

Conseillère en immobilier

Mme Line VIGUIÉ

Agent commercial indépendant de la société SAS iad France

Tél : 06 79 44 98 39 - Mail : line.viguie@iadfrance.fr

POLLENIZ Nouvelles modalités d'inscription

Campagne de lutte chenille processionnaire, chenille du chêne et bombyx cul brun

Désormais il n'est plus nécessaire de s'inscrire en mairie, il suffit de se rendre sur le site internet www.polleniz.fr pour en faire la demande, en remplissant le formulaire en ligne (les inscriptions sont ouvertes mi-mars). Les tarifs et les modalités de paiement seront consultables en ligne. Attention, toute inscription pour une intervention pour les chenilles processionnaires du pin ne sera pas enregistrée car le traitement ne se fait pas à la même période, leur cycle de vie étant différent (traitement à l'automne). Afin d'optimiser l'efficacité du traitement, les interventions de Polleniz débuteront en avril et prendront fin début juillet chez tout particulier s'étant inscrit sur internet.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Polleniz par téléphone (Loire-Atlantique : 02 40 36 83 03 ou se rendre sur www.polleniz.fr)

CityWall

Cette application pour Smartphone vous permet de recevoir depuis votre Smartphone les informations de la commune diffusées sur les panneaux lumineux.

C'est simple, il suffit de télécharger gratuitement CityWall, puis sélectionner notre commune.

Téléchargement disponible sur App Store et Google Play.



État Civil

Naissances

Jacques MOLLINÉ - 7 avenue de la Sèvre
 Mathias BARBELIVIER - 5 impasse des Jonquilles
 Clément BELLET - 2 impasse des Aubépines
 Armand LARUE - 20 rue du Pot Gris
 Léana ROCHETEAU - 22 impasse des Aubépines
 Katalyana ROGER-BOIZEREAU - 21 Le Butay
 Côme DELHOMMEAU - 21 bis Les Fontenelles
 Catherine DUPRE - 7 Belle Ville

Décès

Françoise COSQUER épouse REVENEAU (58 ans)
 8 route d'Aigrefeuille
 Roger COULAIS (73 ans)
 3 Les Fontenelles
 Liliane LEBOURG épouse DUCLOS (78 ans)
 4 rue des Javelles
 Jean-Pierre MECHINEAU (58 ans)
 8 rue des Javelles



Rappels administratifs



Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire. Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès la date anniversaire des seize ans et au plus tard dans les 3 mois suivants.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Plus d'informations sur www.majdc.fr

Carte d'identité et passeport

Pour rappel la mairie de Château-Thébaud n'est pas équipée de station biométrique. Il faut donc prendre rendez-vous dans une commune équipée, la plus proche étant le point d'accueil de Vertou Beautour (près du busway à Vertou) - Tél. 02 40 97 67 13 ou en ligne www.vertou.fr

Attention : il y a des délais importants pour la prise de rendez-vous et la délivrance du titre.



Agenda des fêtes et manifestations 2020

| DATE | ASSOCIATION | MANIFESTATION | SALLE |
|-----------------|---------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| 05 septembre | Municipalité | Forum association | Complexe sportif |
| 19/20 septembre | Commission Archives | Journées du Patrimoine | Espace Bois Joli |
| 23 septembre | Don du Sang | Collecte | Bois de la Haie |
| 03 octobre | QORD | Journée de l'association | Espace Bois Joli |
| 08 octobre | Amis réunis | Repas du club | Espace Bois Joli |
| 17/18 octobre | Comité des Fêtes | Journées commerciales | Omnisports/ Bois Haie/ Bois Joli |
| 23 octobre | Harmonie | Concert | Espace Bois Joli |
| 04 novembre | Téléthon | Présentation des animations | Arcades |
| 07 novembre | Municipalité | Repas des Aînés | Espace Bois Joli |

ATTENTION :
 Ces manifestations auront lieu sous réserve que les conditions sanitaires le permettent.

AD
 iad
 SA PARTI OUBEN À L'IMMOBILIER
 Concrétisons ensemble votre projet immobilier
 Votre Conseillère en Immobilier sur Château-Thébaud et ses alentours
 Line VIGUÉ
 06 79 44 98 39
 line.viguie@iadfrance.fr

ACHAT VENTE
 Réseau de proximité
 Honoraires adaptés
 Large diffusion des annonces
 iadfrance.fr

Artisan Rénovation Toiture
 SARL
 TOITUR'EXPO
NEUF & RÉNOVATION
 COUVERTURE
 ZINGUERIE
 POSE VELUX
 ETANCHEITE

1, rue du Bois Simon - ZA de la Poterie - 44690 Château Thébaud
 Tél. 02 40 33 17 95 - courriel : contact@artsarl-couverture.fr



NÉGOCE MATÉRIELS AGRI ET BTP

ACHAT-VENTE-LOCATION-RÉPARATION

15, rue des Châtaigniers - P.A. du Butay - 44690 CHATEAU THÉBAUD
Tél. 06 63 82 55 71 - Bureau 09 67 49 76 10 - cdesrues@denm.fr

www.pressade.fr



Bricfruit S.A.S
RD 137 - PA La Jaunale
44690 CHATEAU-THÉBAUD
Tél. +33 (0)2 40 33 55 55
Fax +33 (0)2 40 03 61 36



PEUGEOT

Garage Laurent BOSSIS

Agent Peugeot

Vente neuf et occasions
Mécanique et Carrosserie multi-marques
Pièces détachées
Dépannage - Remorquage
Atelier ouvert 6 jours sur 7



12 rue du Bois Simon
44690 CHATEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 06 50 79
Mail : garage.laurentbossis@orange.fr



EMBALLAGES

Etude et réalisation d'emballages en carton ondulé
et matériaux connexes

T. 02 40 03 45 17 / F. 02 51 71 03 90 / ondulpack@ondul-pack.fr
2 rue des Châtaigniers, Parc d'Activités du Butay / 44690 Château Thébaud

GUILLON Plâtrerie

Plâtrier - Plaquiste

- Plâtrerie traditionnelle
- Cloisons sèches
- Isolation
- Faïence
- Cheminées

La Bauche Malo - 44120 VERTOU 5 bis l' Oumeau - 44690 CHATEAU-THÉBAUD

06 82 98 64 62

guillonplatrerie@hotmail.fr

NEUF ET RENOVATION



www.mca-menuiserie.fr
Tél : 02 40 33 58 00



Fabricant de menuiseries aluminium
Installateur tous types de menuiseries
Agencement, cloisons verrière, bardage, Pergola
Bioclimatique, Store BSO, Baume, ...

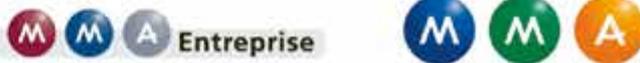
5 rue Lavoisier - ZA du haut coin - 44140 Aigrefeuille sur Maine
contact@mca-menuiserie.fr



CHATEAU-THÉBAUD



paysagiste
Tél. 06 22 02 50 46 - Mail : contact@interservices.fr



Entreprise

Thierry Cormerais

Agent Général d'Assurances

2, rue des Merisiers - 44140 AIGREFEUILLE-SUR-MAINE

Tél. 02 40 06 61 21 - www.mma.fr

email : cabinet.cormerais.aigrefeuille@mma.fr - N° Orias : 07030994



Tous Travaux d'Électricité
Neuf et rénovation de l'habitat

Tél. 02 40 06 55 25 install.service@wanadoo.fr

12, La Blanchetterie - 44690 CHATEAU-THÉBAUD



Menuiserie générale
Agencement
Cuisines
Portails
Clôtures
Terrasses

Bois - Alu - PVC Intérieur - Extérieur - Neuf & Rénovation

3, Brairon - 44690 Château-Thébaud - lamypascal@orange.fr - Tél : 02 40 33 57 29

Artisan Menuiserie Ébéniste

ROCHETEAU Laurent
DA SILVA FERREIRA S.

ZA du Butay - 21 rue des Châtaigniers
44690 CHATEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 57 58

Port. 06 80 73 48 89 - 06 79 19 40 98

E-mail : dasilvaferreirarocheteau@orange.fr - www.menuiserie-rocheteau-laurent.com



Menuiseries
neuf et rénovation

- ✓ bois, pvc, alu
- ✓ agencement
- ✓ cuisines
- ✓ parquets lambris
- ✓ portails - clôtures
et motorisations
- ✓ Bardage



Diffusion
France
Maintenance

Cuisines professionnelles

41 Les Bauches - 44690 CHATEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25

E-mail : contact@dfm-cuisines.fr

Contrôle technique Automobile

AUTO BILAN AIGREFEUILLE SUR MAINE

Rue Lavoisier - Z.A. Le Haut Coin - 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE

Tél. 02 40 73 29 53 - autobilanasmaine@orange.fr

Prenez rendez-vous sur internet: Securitest Aigrefeuille sur Maine

HORAIRES : Lundi : 14h/19h
Mardi au vendredi : 8h30/12h30 - 14h/19h
Samedi matin : 8h30/13h

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.

CONSEIL, DECO ET REALISATION
DE PLAN EN 3D DE VOTRE SALLE DE BAIN



ENTREPRISE **MOUILLÉ**

- Plomberie / Sanitaire
- Chauffage : Gaz - Fioul - Energies Renouvelables
- Ramonage
- Installation Salle de Bain de A à Z
- Faïence - Carrelage

3 rue du Bois Simon - Zac de la Basse Poterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
02 40 04 33 96 - mouille.sarl@orange.fr



AHM
COUVERTURE - ZINGUERIE

Neuf & Rénovation
M. Huard et M. Menuet
Port. 06 75 46 06 33
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
contact@ahm-couverture.fr

- Tuile
- Ardoise
- Zinguerie
- Bac Acier
- Fenêtre de toit
- Isolation
- Ramonage
- Démoussage

Ets ARNAUD



- Obsèques
- Marbrerie
- Prévoyance

5 rue de la Fontaine Cälin (Route de Nantes) - 44190 CLISSON - Tél. 02 40 03 90 20
15 rue des Bosquets - 44840 LES SORINIÈRES - Tél. 02 28 00 01 02



Rendez-vous à la boutique et sur les marchés

Production de pommes, poires et fruits rouges
Cueillette au verger
Produits transformés : jus de fruits, Perles de pommes, confitures et gelées
Sélection de produits du terroir en boutique

Cueilleur de saveurs

Château-Thébaud - www.jardinsfruitiers.com - 02 40 06 53 64



S.A.R.L. **JAUMOUILLE**
Maçonnerie - Génie civil

- Rénovation ancien bâti
- Ravalement de façade à la chaux naturelle
- Neuf
- Couverture Tuiles
- Zinguerie
- Assainissement autonome

8 rue du Bois Simon - ZAC de la Basse Poterie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - Tél. 02 40 33 57 62
sarljaumouille@gmail.com



Transports toutes distances, toutes destinations,
Transports vers centres hospitaliers : dialyses, rayons, C.M.P... malades / Assis
Transfert gare, aéroport. 7j/7 - 24h/24

Tél. 06 59 289 289

14, route du Champ Martin - 44690 CHATEAU-THEBAUD



Thierry GUILBEAU
Marc PENEAU
Boris CHOIMET

16 le Grand Bar Sauvage
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 40 03 04 04 - 06 82 49 68 27
alliancepaysages@laposte.net

enrobés noirs et rouges - pavages - dallages
clôtures - murets - aménagements espaces verts

ATLANTIC DÉBOUCHAGE

DÉBOUCHAGE CANALISATIONS, WC, SALLE D'EAU, CUISINE...
CURAGE ET NETTOYAGE DES RÉSEAUX EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES
INSPECTION VIDÉO DES CANALISATIONS
DIAGNOSTIC ET ENTRETIEN
NETTOYAGE ET POMPAGE POSTE DE RELEVAGE, REGARDS, CANIVEAUX...
DÉGAZAGE DE CUVE À FUEL.

02 40 58 06 62/06 58 65 90 10
44690 CHÂTEAU THÉBAUD - ATLANTICDEBOUCHAGE@OUTLOOK.FR



PÉPINIÈRES
Les Jardins de Juliette

LES GROS CAILLOUX - RD137 - 44140 LE BIGNON
TEL. 02 40 69 17 34 - jardinsdejuliette@orange.fr

Bar - Restaurant



Le Pan Coupé
Traiteur

Restaurant ouvert la semaine le midi et week-end sur réservation

- Pizzas et grillades sur place ou à emporter le vendredi soir
- TRAITEUR TOUTES FORMULES
- Poêlons géants : paëlla, tajine, cochon de lait, jambalaya, colombo, choucroute, etc...

Tel. 02 40 06 52 50 - www.lepancoupe.fr - lepancoupe@orange.fr
35 rue du Pot Gris - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

CABINET GUÉMENÉ
www.cabinet-guemene.fr



Proximité, professionnalisme, réactivité, discrétion

Vertou, Nantes et Vieillevigne

CABINET GUÉMENÉ VERTOU (44120)
Syndic de copropriété, Gestion et Transaction
56 - 58 - 77, rue Henri Delabays
02 40 33 88 40

CABINET GUÉMENÉ VIEILLEVIGNE (44116)
Vente et Location
17, avenue du Val de Loire
02 40 71 01 09

CABINET GUÉMENÉ NANTES (44300)
Syndic de copropriété, Gestion et Transaction
C. Commercial du Manoir St Lô - 8, bd du Manoir St Lô
02 40 49 18 10

www.cabinet-guemene.fr - contact@cabinet-guemene.fr